



Déclaration de la Confédération Nationale du Logement

Après l'élection présidentielle, la Confédération Nationale du Logement se félicite de la participation importante des citoyens au second tour de cette élection. Elle appelle à poursuivre cet engagement citoyen par le renforcement de son organisation.

A l'issue de cette consultation démocratique Nicolas SARKOZY a été élu Président de la République par une large majorité d'électeurs.

La CNL est profondément inquiète des orientations présentées pendant la campagne électorale par le Président de la République en matière de logement et d'habitat, orientations qui confirment l'option ultra libérale du nouveau président et de son projet.

La CNL avait estimé que ces dispositions prolongeaient et aggravaient la politique précédente qui avait conduit à l'accentuation de la crise du logement. Plutôt que poursuivre dans une politique privilégiant le secteur privé et les effets d'annonce au détriment de la réalité difficile vécue par les sans-logis, les mal-logés, les locataires, la CNL estime indispensable une remise à plat complète de la politique du logement et de l'habitat.

Elle entend donc intervenir auprès du Président de la République et de son gouvernement pour obtenir la tenue rapide d'Etats Généraux pluralistes du logement.

Dans l'immédiat, elle entend œuvrer avec ses adhérents, les habitants, pour que des mesures immédiates absolument nécessaires soient prises :

- pour redonner du pouvoir d'achat, il est nécessaire :
 - de bloquer les loyers et les charges locatives ;
 - d'augmenter, dès le 1^{er} juillet 2007 les aides personnelles d'au moins 20 %
- un correctif budgétaire devrait être débattu par la future Assemblée Nationale, pour dégager des moyens budgétaires plus importants afin d'une part, de mieux financer la construction locative sociale et d'autre part, de se préparer à répondre aux effets négatifs de la banalisation du livret A.
- les engagements pris pour la mise en œuvre de la loi sur le droit au logement opposable doivent être tenus sans attendre ; pour augmenter l'offre locative, il y a urgence à relancer la construction et l'amélioration de logements véritablement sociaux et dans le même temps, il faut bloquer la vente et la démolition des logements HLM.

Pour agir avec les habitants afin de mieux défendre leurs revendications, pour s'opposer à toute aggravation de la situation, à toute remise en cause des acquis et des statuts locatifs, la CNL jouera tout son rôle d'organisation à caractère syndical, représentative des habitants.

D'ores et déjà, la CNL entend à la fois nouer le dialogue avec les pouvoirs publics et dans le même temps appeler les habitants à la vigilance et à la mobilisation.

Pour qu'elle soit encore plus et mieux l'organisation dont tous les habitants ont besoin, chacun doit contribuer à son renforcement.

Participer au développement de la CNL et à ses initiatives est une nécessité.

Montreuil, le 11 mai 2007

Confédération Nationale du Logement

Association nationale agréée de consommateurs

8 rue Mériel BP 119 – 93104 MONTREUIL CEDEX Tél : 01 48 57 04 64 Fax : 01 48 57 28 16-mail cnl@lacnl.com